



Lou Courcoussoun



« L a g a z e t t e d e s M a r r i o l s »

LOU COURCOUSSOUN - n° 10 - décembre 2016

LE MOT DU MAIRE

Mes chers amis,

Après une longue interruption, c'est avec un réel plaisir que je salue le retour du numéro 10 du bulletin municipal « Lou Courcoussoun ». Il conserve sa volonté d'être le lien des Mariols et des amis de notre commune en retraçant la vie locale sous ses différents aspects et les efforts continus de la municipalité, des bénévoles et des associations pour que nous puissions vivre des moments de rencontre et de convivialité comme on les aime à MARIE, c'est à dire se retrouver toutes générations confondues, tous les habitants et amis de MARIE sans exception.

Pour les fêtes, notre village est superbement décoré. Depuis quelques semaines, il a revêtu ses habits de lumière malgré une activité soutenue, puisque des travaux sont actuellement en cours (pavage, réseau eau, assainissement, voirie, éclairage public...) tant dans le village, qu'à la Bolinette et à Rouves, pour améliorer nos conditions et notre cadre de vie et vont se poursuivre après une trêve pendant les vacances scolaires.

L'année 2016 a été marquée par une actualité dramatique et douloureuse. Le terrible attentat du 14 juillet, à Nice, profane nos valeurs républicaines, l'esprit des lumières, l'égalité citoyenne et nos droits de l'Homme. Des fanatiques veulent abolir les principes qui nous animent. Le combat pour les droits de l'Homme et l'émancipation de tout être humain est notre combat. Poursuivons-le, debout, dans la dignité, fiers de nos valeurs républicaines et sans relâche !

C'est un combat pour la vie et l'égalité, c'est un combat contre l'obscurantisme.

Cette période de fêtes, doit permettre à toutes et à tous de retrouver le sourire, de rêver, de remplir d'étoiles les yeux des enfants, de retrouver les vraies valeurs de la vie avec des plaisirs simples, des valeurs spirituelles, et aussi de s'offrir une parenthèse festive, chaleureuse et conviviale en famille et avec les amis dans un esprit de fraternité, de solidarité, de partage, et de gaieté.

Au seuil de cette nouvelle année avec toute l'équipe municipale je pense aux Mariols, à tous ceux dont la famille ou les proches ont été ou sont dans la souffrance auxquels nous souhaitons témoigner notre profonde compassion et notre sincère soutien.

Plus personnellement, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour une excellente année 2017.

Bonne année à vous, à vos familles, à vos amis.

Qu'elle vous apporte à tous prospérité, santé et bonheur !

Bouon chalènos e Bouon principi d'An pèr toui

*Avec toute mon amitié
Gérard STEPPEL*

Extrait du discours prononcé lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre 2016.

Aux tranchées le 7 octobre 1916

Chère Mère

« ... Depuis hier au soir je suis aux tranchées de première ligne, l'artillerie fait un vacarme épouvantable, la canonade n'arrête pas. Dieu merci depuis à peu près 20 heures que nous sommes là il n'y a encore ni blessé ni tué, les obus boches sont tombés jusqu'ici soit devant ou derrière notre tranchée, mais la pluie tombe bien nous devons rester 6 jours. Hier matin j'ai fait la Sainte communion dans l'église ou je l'avais déjà faite dimanche... ».

Aux armées le 6 décembre 1917

Bien chers parents

« .. le secteur qui était calme il y a quelques temps devient de plus en plus mauvais, les avions ennemis viennent nuit et jour nous jeter des bombes ; Ce matin il en ont tué 2 et blessé 7. Depuis 10 jours il fait un froid terrible, nous avons de petites chandelles de glace aux moustaches, si nous ne mettons pas le pain sous les couvertures dans quelques heures il est gelé et pas moyen de le manger, le vin qui est dans le bidon devient en un morceau de glace. Je n'ai reçu aucune nouvelle de Pauline. J'ai reçu une aimable lettre de la cousine Marie, elle me dit que Pauline a été fatiguée et c'est tout. Depuis 10 jours il fait un froid terrible, je finis car je ne peux plus tenir le crayon en main tellement il fait froid. Vous donnerez le bonjour à ceux qui demande de mes nouvelles, à monsieur le curé. Votre fils dévoué qui vous embrasse ».

Faraut M

Si j'ai voulu commencer mon propos par la lecture de ces extraits de lettres adressées à mon arrière grand-mère Marie FARAUT-RAMIN, mère de Majorin FARAUT, soldat Mariol au 360ème régiment d'infanterie, 40ème compagnie, c'est parce qu'elles représentent comme les millions d'autres lettres écrites par ces soldats, ce témoignage si précieux de cet abominable conflit dont la mémoire nous rassemble ce jour.

ÇA S'EST PASSÉ À MARIE – Rétrospective sur la vie locale

- *Les vœux de la municipalité.*



Le 17 janvier, la municipalité a présenté ses vœux aux villageois, autorités et amis de la commune. Cette nombreuse assistance s'est ensuite retrouvée dans un moment de convivialité autour de la traditionnelle galette des rois.

- *Carnaval.*

Samedi 13 février, carnaval avec un défilé costumé dans les rues du village, bataille de confettis suivi du bûcher Mme Carnaval. Cette année, Michèle et Angèle nous avaient confectionné une Mme Carnaval géante. Les Mariols ont fait preuve de beaucoup d'imagination et d'extravagance dans la composition de leurs déguisements. Une fête joyeuse qui s'est terminée par une promesse de rendez-vous à l'année prochaine.



- **Visite de la Sous-préfète Nice Montagne**

Le 23 avril, Mme Véronique Laurent-Albesa, sous-préfète Nice Montagne, s'est rendue en visite communale à Marie où elle a été reçue par les élus. Cette rencontre a été l'occasion pour le maire de présenter les principaux projets communaux, ainsi que sa vision du développement de Marie. Après ces échanges en mairie, une visite du village a permis à Mme la sous-préfète, de rappeler sa disponibilité en terme d'accompagnement et dynamisme de notre commune



- **11ème Concentration cycliste «Dei Courcoussoun».**



Le dimanche 3 juillet, près de 280 cyclistes se sont rendus à Marie pour ce traditionnel rendez-vous. Une fois de plus, ils ont apprécié le magnifique et chaleureux accueil des Mariols et des dirigeants du Club cycliste AVA Nice. De par sa qualité, cette concentration a obtenu l'an passé et pour la deuxième fois la récompense de « meilleure organisation départementale ». Un grand bravo aux Mariols qui chaque année participent avec dévouement à la réussite de cette manifestation sportive.

- **Théâtre et Concerts.**

- **samedi 25 juin.**

La pièce « Cité Poquelin » a été jouée par la troupe du Théâtre des Remparts de Saint-Paul de Vence. Ce spectacle mis en scène par Jean-Marc Luciano basé sur des extraits de pièces de Molière fut très apprécié du public. La troupe enchantée de l'accueil des Mariols et ravie par la beauté du village est prête à revenir jouer leurs nouvelles créations.



- **vendredi 12 août et dimanche 28 août.**



Vendredi 12 août 2016
à 21h
Le Comte et la Comtesse du Baous
Concert acoustique

Concerts acoustiques du « Comte et de la Comtesse du Baous » à l'église Saint-Pons et au foyer communal. Ne manquez pas de voir des extraits de ces concerts, vous les trouverez sur le site de Marie dans la rubrique vidéo.

- **samedi 13 août.**

Concert au foyer communal avec Catherine Najet (saxophone) et Frédéric Chauvel (piano). Ils nous ont interprété des œuvres d'Astor Piazzolla, extraites de leur CD. Deux virtuoses qui nous ont enchantés.



Samedi 13 août 2016
à 21h
Catherine Najet et Frédéric Chauvel
Saxo et Piano nous interprètent
PIAZZOLLA

- **Soirées des Estivales.**

Dans le cadre des Soirées Estivales offertes par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et son président Eric Ciotti, Marie s'est vu gratifiée de 2 spectacles exceptionnels.

- samedi 30 juillet :



Mise en scène de Fernand Gasiglia, avec Jil Aigrot qui a chanté Piaf dans le film « La môme ». Un grand moment pour les Mariols qui ont écouté des textes de Cocteau et entendu des classiques de Piaf, interprétés magistralement.

- samedi 8 octobre :



Spectacle de la compagnie "Dessous de Scène" de Touët-sur-Var qui nous a présenté « Des douanes et vous ! ».



Cette farce pagnolesque, initialement prévue le jour de la fête patronale a pu être reprogrammée grâce à l'extrême compréhension des acteurs, ce pour le plus grand plaisir des Mariols. Une magnifique soirée animée par des artistes talentueux.

- 11 novembre.



A l'issue de la Cérémonie du 11 novembre, le Maire a rendu hommage à Cécilia Raybaud-Etchart, pour l'excellence de son travail et son dévouement comme secrétaire à Marie durant près de 10 ans.



- *Gôter de Noël.*



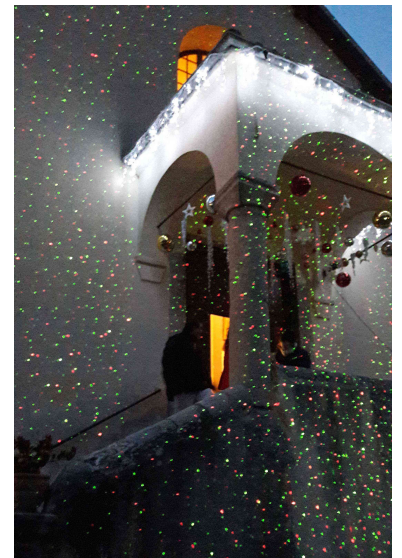
Samedi 12 décembre, ambiance chaleureuse pour ce goûter de fin d'année. Ce fut une bonne préparation « en famille » des fêtes à venir. Le maire, après avoir chaleureusement remercié les nombreux villageois présents a convié l'assistance à partager de délicieuses pâtisseries « maison », des friandises et du vin chaud, le tout dans une ambiance conviviale.

- *Messe de Noël, crèche, illuminations de l'église.*



Le père Nikodem a célébré la messe de Noël en y associant les jeunes enfants présents.

La messe a été suivie d'un pot de l'amitié au foyer communal.



MARIE – La parole aux associations.

- *Histoire Mariole d'Hier et de Demain.*

- *L'association participe avec la mairie et les organismes concernés à l'étude et la conception du dossier concernant la rénovation de l'église Saint-Pons.*
- *Francis Ciamous, a animé les 16 juillet et 25 août à 21 h, deux soirées « patrimoine » dans les rues du village sur le thème : " Commerce et artisanat mariols dans les siècles passés ".*
- *L'association a contribué avec les deux autres associations à la reprise du pèlerinage à la chapelle Saint-Anne à Ullion qui n'avait plus eu lieu depuis plus de cinquante ans. A cette occasion un exposé a permis aux participants de connaître l'historique de la chapelle.*
- *Visites commentées du village (Denise – Francis)*
- *Les documents " Recensement et classement de l'état civil mariol depuis 1600 " sont disponibles pour consultation à la mairie.–*
- *L'association est intervenue sur la partie patrimoine du site internet officiel :*
<http://www.ville-marie.fr/>.

- **Canal d'Ullion.**



Un gros risque d'effondrement a été constaté sur le chemin et le canal d'Ullion au quartier de Ciabotta. Pour éviter un accident ainsi que l'obstruction du canal et du chemin par des dégâts plus importants, des travaux de déroctage ont été réalisés le 8 décembre. L'hélicoptère a été utilisé pour transporter le matériel et déposer des bottes de pailles afin de protéger canal et chemin. Ensuite, les ouvriers n'ont eu qu'à purger les pierres de la falaise qui ne demandaient qu'à tomber.

- **Purge de rochers au Répiton.**

Un bloc rocheux menaçait de se détacher dans le Baous, la Métropole NCA est donc intervenue rapidement en raison du risque de chute des pierres sur la M 2205. Cette purge a eu lieu le 7 décembre. Les routes D2205E et M2205 avaient été fort heureusement sécurisées, précaution qui s'est avérée justifiée, les blocs ayant dévalé sur ces deux routes.



- **Travaux rue du Roussoir.**



D'importants travaux sont engagés par la Commune, rue du Roussoir, supervisés par la subdivision Tinée de la Métropole, ils visent à changer les canalisations du réseau d'eau potable et de tout à l'égout vieillissants. La régie de l'eau et les services de l'assainissement de la Métropole ont décidé de procéder à leur remplacement.

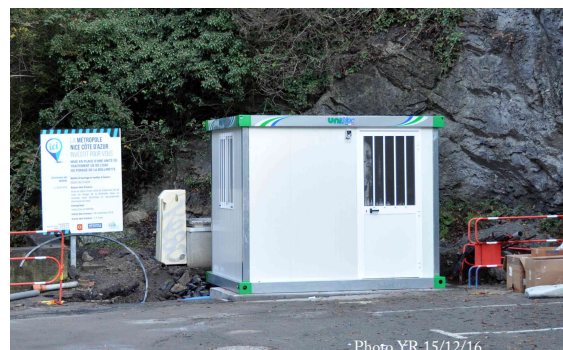
La municipalité a souhaité en profiter pour faire enfouir les différents réseaux (EDF, télécom...) afin de supprimer les poteaux et les fils électriques de l'entrée du village, puis de refaire le sol qui était bien dégradé. Le choix des matériaux s'est porté sur des pavés à «l'ancienne » permettant ainsi de conserver une unité de style avec le reste du village et embellir l'entrée du village. Ces travaux de réseaux étant terminés, l'entreprise DANA va commencer les travaux de pavage début janvier.

- **Éclairage public.**

Les candélabres de la Bolinette, du quartier de la Grave, du chemin de la Traverse et des parkings ont été changés, les lanternes remplacées. Le nouvel éclairage par ampoules LED offre une sécurité accrue, une meilleure visibilité et d'importantes économies en matière de consommation. L'ensemble du réseau d'éclairage public du village sera progressivement remplacé. Ces travaux ont été engagés en concertation entre la commune et la Métropole et ses services de la subdivision de la Tinée et de l'éclairage.

- **La Bolinette – Réalisation d'une unité de traitement d'eau potable.**

Les travaux exécutés par les services de Régie Eau d'Azur visent à sécuriser la qualité de l'eau en provenance du forage de La Bolinette, en installant une unité de désinfection par UV dans un nouveau local technique au fond du parking. La mise en service de la station est prévue pour début janvier.



- **La Bolinette – Commerces et traversée du hameau.**

Des travaux de réhabilitation sont engagés par les propriétaires à l'intérieur du bâtiment, une déclaration de travaux pour l'extérieur et les toitures va être déposée. À terme, logements et locaux commerciaux devraient voir le jour. La Métropole NCA en concertation avec la mairie a débloqué des crédits pour sécuriser la traversée du hameau, la nature des travaux a été définie avec le responsable de la subdivision Tinée de la Métropole. La réalisation est désormais effective, la chaussée a été rétrécie par un trottoir, des radars pédagogiques sont installés aux entrées du hameau.



- **Piste de Rouves.**



La piste en direction de Rouves est en travaux, ceux-ci sont réalisés par les équipes de FORCE 06 de la base de Clans, elle est en cours d'élargissement jusqu'au point de retournement des véhicules.

- **Divers.**

Église Saint-Pons : le tableau du chœur est en cours de rénovation.

Moulin à huile : la porte d'entrée et les volets ont été remplacés.

Appartement ancienne école : l'appartement est entièrement rénové.

Presbytère : Changement des portes palières des appartements.

Chemin d'Ullion : sentier nettoyé par Force 06.

- **Église Saint-Pons.**

L'église Saint-Pons a beaucoup souffert suite à l'incendie du presbytère. Le Chœur doit être intégralement rénové. L'extérieur a été partiellement restauré en 1931 et depuis l'usure du temps a sérieusement érodé les façades. Le débit des gouttières qui est insuffisant accélère le vieillissement des enduits.

La municipalité avec le souci de valoriser cet édifice hautement représentatif du patrimoine mariol a entamé une procédure pour la rénovation du site. L'enveloppe des travaux qui s'élève à **130 000 euros** est à présent couverte à **60%** par des subventions du Conseil Départemental et de la Région.

Pour aider la commune à assumer les 40% restant à sa charge, **un appel aux dons des particuliers** va être lancé. Cette collecte sera gérée par la Fondation du Patrimoine avec laquelle un partenariat va être signé. Ces dons ouvrent droit à une réduction de l'impôt sur le revenu de 66% du don pour les particuliers et de 60% pour les entreprises. L'association "Histoire Mariole d'Hier et de Demain" est associée à cette opération.

Vous serez prochainement sollicités et serez régulièrement informés de l'état de l'avancement du projet.

- **Jardin d'enfants.**

Comme promis la municipalité a mené une étude pour l'implantation d'un jardin d'enfants. Deux études ont été réalisées pour deux sites possibles, propriétés de la commune :

- Sur le chemin de Saint-Roch, lieu dit « Ventabren »
- Aux abords du foyer, lieu dit de « l'Apparat »

Les deux terrains présentent un relief accidenté et nécessitent d'importants travaux de terrassement et de maçonnerie. La réalisation de jardins d'enfants est bien entendu assujettie à une réglementation très stricte donc par voie de conséquence très coûteuse.

Une première estimation donne à minima pour ces deux projets une fourchette de coûts allant de 215 000 à 335 000 euros.

Comparé au budget annuel de fonctionnement de la commune, le subventionnement par les différents financeurs potentiels ne pouvant dépasser 60 %, l'investissement de la part communale s'avère difficile à engager. La municipalité étudie toutes les opportunités moins coûteuse, et ne manquera pas de vous informer sur ce projet.

- **Vœux de la municipalité.**



La municipalité présentera ses vœux le samedi 14 janvier 2017 à 16h00 au foyer communal.

- **PLU métropolitain.**

Le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) est un outil au service de l'avenir du territoire. Il traduit l'ambition des 49 communes qui le composent : construire un territoire dynamique, solidaire et attractif où la qualité de vie est partagée par tous.

C'est un outil indispensable au développement de notre Métropole

Une réunion publique est organisée dans chaque commune de la Métropole

Vous êtes invité(e) à participer à la réunion organisée à Marie le vendredi 20 janvier 2017 à 18h30 au foyer communal

Vous pouvez obtenir les informations sur le Plan Local d'Urbanisme métropolitain en accédant au site :

<http://www.nicecotedazur.org/habitat-urbanisme/plu-métropolitain>

- **Un nouveau Site Internet : www.ville-marie.fr**

La municipalité vous propose de retrouver, au fil des jours, les informations régulières et évolutives communales sur son site internet, abonnez vous donc à la « newsletter » et n'hésitez pas à laisser vos commentaires sur le livre d'or. En effet pour communiquer avec les autres, il faut être attentif à la manière dont ils regardent. Aussi toute proportion gardée compte tenue la taille de notre commune et de son site, pour le nourrir utilement il faut s'interroger sur les désirs des utilisateurs, sur les raisons qui les poussent à s'intéresser à la commune de MARIE. Or, celles-ci sont extrêmement diverses : les habitants ou les amis proches souhaitent s'informer sur la vie de notre communauté, d'autres recherchent des informations précises ; accueil, activité, sites... Toute la subtilité consiste à répondre à ces différentes demandes de la façon la plus adaptée et la plus efficace possible. Sous cet angle, depuis quelques temps de nombreux retours, nous ont informés que notre site avait favorablement évolué. Il convient d'en remercier l'ensemble des personnes qui veillent, tâche de bénédictin, à sa mise à jour et en tout premier lieu, Yves Ruault, webmaster bénévole qui en assure le fonctionnement. Mais la pleine efficacité de cette action ne peut être atteinte que si ce site est réellement interactif. Alors, chers amis connus et inconnus, manifestez-vous, faites connaître vos opinions, vos demandes, vos suggestions pour progresser encore vers un outil au service de tous. L'équipe municipale reste, à votre entière disposition au quotidien pour vous écouter et décider avec Vous et pour Vous dans l'intérêt général et celui du plus grand nombre.

MARIE – État civil. *MARIE MARIE – La parole aux associations.*

- **Naissances.**

Jules petit fils de Sylvaine BOTTERO

Louis petit-fils d'Yvette et Alain BLANC

Jules petit-fils de Marielle et Daniel AUBERT

Antoine petit-fils d'Élisabeth et Daniel BERNARDINI

Lonie petite fille d'Anne Marie et Patrick DELBROUCK

- **Décès.**

Sidonie BLANCHI

Jacqueline CAGNOL

Maurice MALLET

Jean-Paul BOTTAZI

Paule MORET

Joseph DONADEI

Dania OTTO-BRUC

Disparition de David WOOD

Nous reprenons « Paraula d'aqui » publié dans le numéro 1 du Courcoussoun publié en mai 2001.

Paraula d'aqui

Noun si pouol portar la crous e sounar lei campano

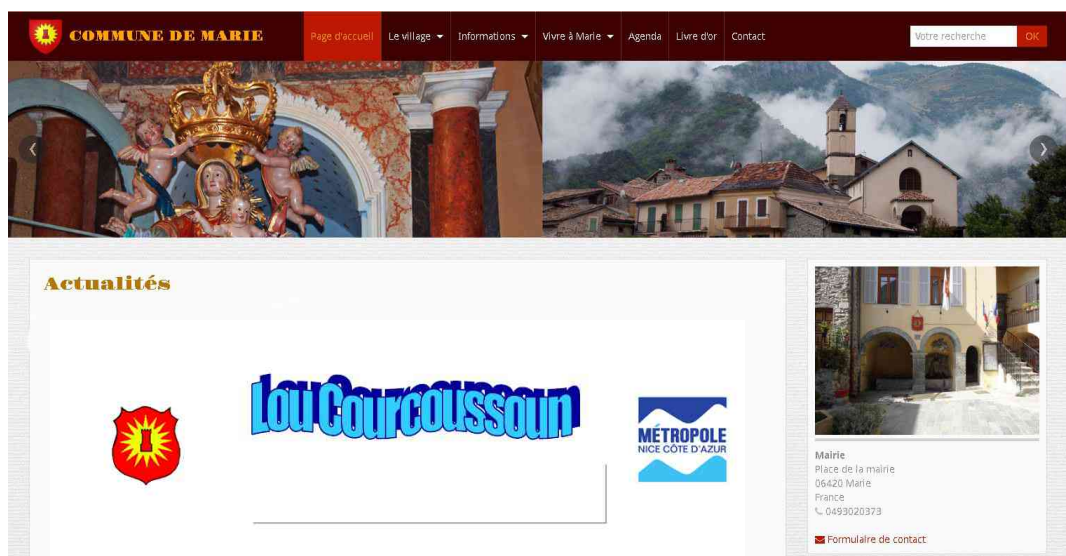
« On ne peut pas porter la croix et sonner les cloches »

« On ne peut être au four et au moulin »

***Retrouvez les informations municipales
sur le site officiel de la mairie***

www.ville-marie.fr

Inscrivez vous aux newsletters



Journal Municipal d'Informations édité par la Mairie de Marie.

Rédaction : Gérard STEPPEL, Francis CIAMOUS, Yves RUAULT

Ont contribué à ce numéro : Histoire Mariote d'Hier et de Demain.

Crédits photographiques : Gérard STEPPEL, Michèle STEPPEL, Yves RUAULT

Mairie de MARIE - Place de la Mairie - 04620 MARIE

Tél. : 04 93 02 03 73 - Courriel : communedemarie@wanadoo.fr